

Les difficultés d'adaptation du travailleur italien

Par *J. L. Villa*¹

Sommaire

Après avoir rappelé quelques principes généraux, concernant les problèmes psychosociaux de l'émigration, l'auteur rapporte les premiers résultats d'un travail de recherches relatif à l'étude du comportement de 700 émigrés italiens examinés entre 1948 et 1958 à la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne. Il décrit la méthode de recherche et souligne l'importance des troubles dus à la désadaptation chez les sujets de son étude, en rapport avec les conditions psychologiques, économiques et sociales de la période préémigratoire.

L'auteur mentionne quelques manifestations particulières de l'adaptation, notamment l'intolérance alimentaire et les réactions à fond persécutoire. Enfin il envisage le point de vue des Suisses à l'égard de la main-d'œuvre étrangère en insistant sur les difficultés que rencontre l'opinion publique des pays d'accueil face aux problèmes de l'émigration et de l'assimilation des émigrants.

Zusammenfassung

Nach einer kurzen Betrachtung der allgemeinen Prinzipien des psycho-sozialen Problems der Emigration berichtet der Autor über die ersten Ergebnisse einer Forschungsstudie über das Verhalten von 700 italienischen Einwanderern, die in der Periode von 1948 bis 1958 an der psychiatrischen Poliklinik Lausanne untersucht wurden.

Nach einer Besprechung der angewandten Methode unterstreicht der Autor die Bedeutung der Anpassungsstörungen bei den Individuen seiner Studie und stellt sie in Beziehung zu den psychologischen, wirtschaftlichen und sozialen Bedingungen in der Zeitperiode vor der Emigration. Der Autor erwähnt besonders einige spezielle Anpassungsstörungen, so die Nahrungsintoleranz und Verfolgungsreaktionen. Schließlich geht der Autor auf den Schweizer Gesichtspunkt gegenüber den Gastarbeitern ein und beleuchtet die Schwierigkeiten, die sich in der öffentlichen Meinung des Gastlandes gegenüber den Problemen der Emigration und Assimilation bilden.

Dans la déclaration sur les questions raciales publiées il y a quelque temps par l'UNESCO, les experts ont adopté une position claire et sans équivoque au sujet de l'évaluation des différences psychologiques entre les différents groupes raciaux. Leur conclusion est la suivante: «Dans l'état actuel de nos connaissances, le bien-fondé de la thèse selon laquelle les groupes humains diffèrent les uns des autres par des traits psychologiques innés, qu'il s'agisse de l'intelligence ou du tempérament, n'a pas encore été prouvé. Les recherches scientifiques révèlent que le niveau des aptitudes mentales est à peu près le même dans tous les groupes ethniques.»

Il va sans dire qu'une telle déclaration vise avant tout à stigmatiser les grands conflits raciaux qui agitent plus que jamais le monde à l'heure actuelle, et que les problèmes de la ségrégation qui se posent par exemple aux États-Unis

¹ Adresse de l'auteur: *Dr J.-L. Villa*, Médecin-adjoint de la Clin. psychiatrique universitaire de Lausanne.

sont bien plus vastes et complexes que ceux de l'adaptation de la main-d'œuvre étrangère qui constitue l'objet de ma conférence. Il m'a paru cependant nécessaire d'adopter à mon tour cette déclaration pour souligner le danger qui consisterait à vouloir aborder les problèmes d'adaptation psychosociale du travailleur italien, se basant sur des jugements de valeur préconçus s'éloignant ainsi d'une approche objective du problème.

Dans un livre consacré à l'intégration des émigrants, Eisenstadt définit l'émigration comme étant le passage physique d'un individu ou d'un groupe d'une société dans une autre. Ce passage implique habituellement l'abandon d'un cadre social et l'entrée dans un autre cadre bien différent. Selon cet auteur, une analyse socio-psychologique de tout mouvement migratoire devrait toujours tenir compte :

- du motif de l'émigration, c'est-à-dire des nécessités qui poussent un individu ou un groupe à se déplacer d'un endroit dans un autre;
- de la structure et de la forme de la migration, c'est-à-dire des modalités du passage physique de la société originale à la société nouvelle;
- de l'intégration des émigrants au sein du cadre social et culturel de la nouvelle société.

On peut dire que chaque mouvement migratoire est motivé par le sentiment d'une forme d'insécurité ou d'inadaptation dans son milieu d'origine. La littérature sur l'émigration abonde en indications que les émigrants se sentent frustrés, incapables d'atteindre le niveau de leurs aspirations dans leur patrie, ou plus proprement encore dans leur société d'origine au sein de laquelle ils sont impuissants à remplir leur rôle et à réaliser leurs désirs. L'émigration peut être due à de multiples causes : surpopulation, diminution des possibilités économiques, ouverture de nouveaux horizons économiques et culturels, oppressions politiques, etc. Mais c'est avant tout ce sentiment de frustration et d'incapacité quelle qu'en soit la cause, qui motive l'émigration et c'est l'existence de possibilités objectives dans le pays d'accueil qui rend possible le désir d'émigrer. Pour cette raison, les émigrés ont tendance à caresser certains espoirs au sujet du rôle qu'ils pourront jouer dans la nouvelle société. Cet espoir se rencontre chez tous, indépendamment de leur niveau de différenciation et des motivations de leur migration. Ceci crée une attitude première prédisposante vis-à-vis du nouveau pays et sert d'arrière-plan aux désirs plus concrets concernant le rôle qu'ils joueront là-bas.

Bien entendu cela ne veut pas dire nécessairement que l'émigrant ne reste pas souvent attaché à son milieu d'origine de bien des façons. Le sentiment d'incapacité et de frustration qu'il pouvait ressentir avant son départ ne concernait en général que certains domaines de son existence. Ainsi le sentiment d'incapacité et les désirs de le surmonter qui en découlent peuvent être limités à certains aspects de sa nouvelle vie sociale et de son contact personnel avec celle-ci. Nous pouvons discerner avec Eisenstadt quatre principaux domaines qui jouent un rôle déterminant sur les motifs et les aspirations de l'émigrant.

1. Ce dernier a l'impression que son milieu originel ne lui donne pas assez de facilités et de possibilités d'adaptation, tant et si bien qu'il ne peut pas garder un certain niveau de confort physique ou qu'il ne peut plus assumer sa survie ou celle de sa famille.

2. Plus fréquemment encore son départ peut être provoqué par le sentiment que certains buts de nature surtout économiques ne peuvent être atteints dans la structure de sa société d'origine.

3. D'autre part l'émigrant peut sentir qu'au sein de sa société d'origine il ne peut pleinement remplir ses aspirations à la solidarité, c'est-à-dire achever une identification complète et mutuelle avec d'autres personnes ou avec la société dans son ensemble. L'émigration de réfugiés politiques et des exilés est fortement marquée par ce sentiment.

4. Il peut enfin croire que sa société d'origine ne lui donne aucune chance d'atteindre un mode de vie valable et sincère, ou de poursuivre un idéal social progressiste ou religieux, ou qu'il le lui permet seulement en partie. Les exemples le plus frappants sont dans ce domaine les émigrations de multiples groupes d'utopie qui se sont établis aux États-Unis, au Canada ou ailleurs. Vraisemblablement même les premières migrations puritaines établies dans les colonies américaines ont eu ce motif de départ.

Il est clair que dans la mesure où ces différentes motivations peuvent trouver leur réalisation dans les pays d'accueil, l'adaptation pourra se faire d'une façon satisfaisante. Donc cette adaptation dépendra également de l'attitude que la nouvelle société aura à l'égard des nouveaux arrivés. L'adaptation se réalise ainsi en partant non seulement de la personnalité et des motivations de l'émigrant, mais également de la structure de la société dans laquelle ce dernier va s'insérer.

C'est en tenant compte de ces différents facteurs et en essayant d'analyser les différentes étapes du phénomène migratoire, à savoir la situation dans le pays de départ, la forme de migration et l'insertion dans la nouvelle société, que nous avons abordé, dans le cadre du matériel d'observation fourni par la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne, une étude systématique de l'adaptation des travailleurs italiens en Suisse. Dès 1959 nous avons recueilli sous la direction de mon maître, le Professeur Pierre-Bernard Schneider, les données fournies par l'examen psychiatrique, psychométrique et socio-métrique d'un lot de 700 sujets, tous immigrés ou descendants directs d'immigrés italiens qui ont fait l'objet d'une observation ambulatoire dans ce service, entre 1948 et 1958. Précisons que la Polyclinique psychiatrique universitaire de Lausanne s'occupe essentiellement de cas psychopathologiques relativement bénins (psycho-névroses, dépressions endogènes ou névrotiques, états post-traumatiques à évolution généralement favorable), à l'exclusion des aliénations mentales proprement dites (psychoses, états démentiels, etc.). Souvent même, l'examen psychiatrique de certains individus appartenant à ce groupe d'émigrés italiens a eu lieu à la demande des autorités suisses ou de Consulat italien, ou de certaines institutions d'assistance, uniquement pour des raisons sociales (comme dans certains cas de grossesse illégitime) sans qu'il existe de véritables anomalies de la sphère psychique. L'investigation psychosociale qui n'est du

reste pas encore complètement achevée à l'heure actuelle, se déroule sur la base d'un questionnaire que nous avons rédigé en tenant compte des expériences faites par d'autres auteurs, et également d'après notre expérience personnelle. La première partie du questionnaire est consacrée à l'étude et à l'analyse de la situation psychosociale de l'individu examiné, avant son départ pour la Suisse: il est question entre autres de sa région d'origine, du type de milieu économique auquel appartient la famille de l'émigré, de l'éventuelle existence de migrations intérieures du noyau familial, de l'émigration à l'étranger d'autres membres de cette même famille, de la formation scolaire et professionnelle du sujet, des antécédents somatiques et psychiques, des traumatismes affectifs importants vécus au cours de l'enfance et de l'adolescence, etc.

La deuxième partie concerne l'étude des conditions économiques, affectives et sociales dans lesquelles se trouvait l'émigrant au moment de son départ pour la Suisse, ainsi que de l'évolution de ces conditions depuis le jour de son arrivée chez nous jusqu'au moment où a eu lieu l'examen psychiatrique dans notre service. Ici l'investigation concerne entre autres les motifs qui ont poussés le sujet à émigrer, son degré d'adaptation sociale (relation avec des collègues suisses de travail, connaissance de la langue française), le degré d'adaptation affective (changement survenu dans l'état civil après son émigration, mariage avec des personnes de nationalité suisse, situation sociale du conjoint, conditions dans lesquelles a eu lieu le mariage éventuel, en relation surtout avec le mariage dit d'obligation dans le cas de grossesse illégitime, entente sur le plan sexuel, etc.) et l'adaptation somatique (maladies survenues après l'émigration, rôle du facteur climatique, du facteur alimentaire, etc.). Pour les Italiens descendant d'émigrés et nés en Suisse, nous avons encore déterminé l'ancienneté de l'émigration des générations précédentes, les contacts qui subsistent encore avec la mère-patrie, le problème de l'éventuelle non-appartenance au milieu suisse, etc.

La troisième partie du questionnaire comprend l'examen du problème clinique ou social qui a nécessité la consultation, en distinguant entre accident survenu au travail, maladie, conflits affectifs ou sociaux, et concluant avec le diagnostic, le traitement effectué et le résultat thérapeutique obtenu.

Le matériel clinique à notre disposition comportait une légère majorité d'individus de sexe masculin, l'âge moyen pour les deux sexes se situant entre 30 et 35 ans. Les Italiens provenant de régions du nord étaient en majorité (60% contre 35% de Méridionaux et 5% d'Italiens appartenant aux régions centrales de la péninsule). En ce qui concerne les résultats de notre enquête, nous pouvons affirmer d'ores et déjà qu'indépendamment du type de troubles psychiques mis en évidence chez chaque patient, les phénomènes de désadaptation apparaissent chez 80% environ des individus examinés. La fréquence maximum (90%) se trouve dans les groupes des Méridionaux et des Insulaires (Siciliens surtout) en rapport évident avec un niveau plus bas du développement écono-

mique, culturel et social de ces derniers. Ceci montre déjà l'importance que revêt dans le cadre d'un tel travail l'étude approfondie des conditions d'existence de l'émigrant dans son milieu d'origine et antérieurement à son départ. Une relation directe existe entre la situation psychosociale de l'émigré et ses capacités d'adaptation en Suisse. Les cas les plus graves de désadaptation ont été en effet rencontrés chez des personnalités frustes souvent chez des analphabètes vivant dans des conditions misérables chez eux. L'absence d'information concernant les conditions de vie et de travail en Suisse, les motivations de départ qui ne sont souvent que la résultante d'une décision prise en suivant passivement les conseils de quelques camarades un peu plus évolués et différenciés, représentent autant de données que nous rencontrons presque constamment chez les sujets de notre étude. Il est évident que les espoirs, souvent très naïfs, caressés par cette catégorie d'émigrants en ce qui concerne le succès de leur émigration vont se heurter à la réalité d'une situation qu'ils avaient été incapables de prévoir et les plonger dans une profonde déception. Les troubles de l'adaptation sont toutefois, du moins selon notre expérience, rarement primaires, c'est-à-dire qu'ils sont rarement déterminés uniquement par le changement du genre de vie et d'habitudes au moment même de l'émigration. Ces troubles se manifestent plutôt par l'apparition plus ou moins brusque selon les cas, de sentiment d'insécurité et d'inquiétude au moment où il survient après une période de latence ou même d'adaptation apparente, un facteur traumatisant non spécifique. Il s'agit le plus souvent de conflit professionnel ou affectif, d'une maladie physique, d'un accident au travail, d'une grossesse non désirée, ou bien tout simplement de l'éloignement d'un groupe de compatriotes à la suite d'un changement de lieu de travail, etc. L'insécurité et l'inquiétude provoquent rapidement une décompensation psychique donnant lieu en général à des états anxieux et dépressifs qui s'expriment par une nostalgie aiguë du pays natal, une impression d'isolement, un sentiment d'abandon auquel fait suite rapidement une intolérance progressive à l'égard de certains aspects de la vie du pays d'adoption alors même que dans un premier temps l'individu paraissait avoir assimilé, ou pour le moins avoir accepté sans trop de difficultés certains usages et certaines particularités propres au milieu helvétique. Le plus souvent l'évolution anxieuse et dépressive aboutit à des troubles somatiques fonctionnels qui entretiennent et qui intensifient par un effet de cercle vicieux les troubles psychiques. Mon collègue et ami, le Dr Lob, va vous entretenir tout à l'heure au sujet des troubles somatiques de l'ouvrier italien et je ne veux pas empiéter dans son domaine. Le syndrome de désadaptation se manifeste en particulier sur le plan psychologique par l'hostilité qui se manifeste chez les Italiens à l'égard de la cuisine indigène, surtout là où l'émigrant n'a pas pu organiser et résoudre lui-même le problème de son alimentation. Il est connu que déjà dans des conditions normales, l'Italien accepte mal les habitudes culinaires extra-nationales. Mlle Fischer, secrétaire de la Fon-

dation suisse des restaurants populaires, signale que les Italiens présentent, en comparaison avec les autres étrangers, des goûts alimentaires très exclusifs et très peu souples, si bien que la préparation de menus qui soient à leur gré, constitue un souci pour les directrices de foyers communaux. Or, en cas de troubles de l'adaptation, en cas d'angoisse, cette tendance augmente et va dans certains cas jusqu'au seuil de la grève de la faim. Nous avons vu par exemple le cas d'un ouvrier italien qui avait été victime d'un traumatisme crânio-cérébral ayant provoqué des suites assez importantes et nécessité l'arrêt du travail pour une assez longue durée. Cet homme consacrait une bonne partie de son temps et de son indemnité journalière à la recherche de restaurants spécialisés dans la cuisine italienne. La qualité de la nourriture jouait chez cet individu un rôle tranquilisant bien plus efficace que toutes les médications calmantes et que toute psychothérapie dont il aurait pu bénéficier par nos soins.

En même temps qu'il rejette la nourriture, le sujet en voie de désadaptation commence à refuser d'autres aspects propres à la vie du pays qui l'accueille. Souvent il constate une intolérance auparavant méconnue au climat; plus souvent encore il présente des résistances insurmontables à s'entretenir avec les gens du pays même si avant l'apparition des troubles, il était parvenu à s'exprimer assez correctement dans leur langue. Il y a de toute évidence dans ces multiples manifestations d'intolérance une réaction de défense contre l'angoisse qui pousse le patient à s'isoler progressivement du milieu étranger et à rechercher instinctivement des attaches plus profondes et plus sûres avec la mère patrie moyennant un processus de régression, que l'on pourrait aussi appeler de retour à l'enfance. De leur côté, l'angoisse et les sentiments d'insécurité donnent lieu parfois à des idées exprimant quelques sentiments de persécution et à des comportements agressifs de revendication et de quérulence. Nos malades en arrivent ainsi à concevoir leur entourage comme étant hostile à leur égard. Pour peu que leurs troubles ne se prolongent, entraînant une incapacité accrue de travail, ils réagissent aux mesures prises par les employeurs, par les assurances, en entrant en conflit ouvert avec ces instances. De tels sujets finissent par nous avouer: «Je suis Italien, donc on me méprise, on profite de ma situation d'étranger sans argent et sans moyen de défense . . . nous autres Italiens nous ne sommes jamais tenus en considération par les Suisses . . . si j'étais Suisse comme les autres on prendrait soin de moi, on m'aurait traité comme il faut et je n'en serais pas là.» Remarquons ici que ces phénomènes de quérulence s'observent fréquemment dans tous les cas de désadaptation rentrant dans le cadre des troubles psychopathologiques des migrations. Nous avons trouvé confirmation de ce fait dans les observations relatées par Kino sur les Polonais en Angleterre, par Tanfani sur les émigrés italiens rapatriés en Italie, par Sivadon, Daumezon et Champion sur les Algériens en métropole, par Tyurst sur les Baltes au Canada, pour ne citer que quelques

auteurs. Ces réactions interprétatives à tendance paranoïde ne sont donc pas l'apanage des émigrants italiens. Il ne reste pas moins vrai que ces derniers ont souffert, surtout dans les dix premières années qui ont suivi la fin de la dernière guerre, de sentiments d'infériorité probablement en relation avec la dévalorisation morale dont la nation italienne avait été l'objet de la part de l'étranger. Ce sentiment est en train de se perdre dans les jeunes générations pour lesquelles Mussolini est un personnage historique tout aussi éloigné de leurs préoccupations que Napoléon, Néron, ou Attila.

Ce qui est certain, c'est que dans la mesure où le niveau de différenciation de culture est le plus bas chez l'Italien qui émigre en Suisse, le contact avec une population comme la nôtre chez laquelle le degré d'évolution sociale et culturelle est en général plus élevé – du moins dans sa moyenne – ne pourra s'établir que sur une base d'inégalité, source de conflits inévitables.

Nous avons fait encore une constatation digne d'être mentionnée : lorsque le travailleur italien se sent angoissé et isolé au sein du milieu étranger, il essaie de compenser son isolement ou de lutter contre son angoisse en s'associant à un groupe de compatriotes vivant dans les mêmes conditions économiques et sociales que lui. Il parvient dès lors à reconstituer dans un certain sens le milieu familial dans le cadre d'appartement où chaque membre du groupe participe aux charges ménagères, où la cuisine est typiquement italienne, et cette situation suffit parfois à rassurer le patient et à enrayer le processus de désadaptation.

Il nous est impossible dans le cadre limité de cet exposé, de nous étendre plus longuement sur les différents aspects de ce phénomène de désadaptation, notamment sur les incidences psychosomatiques qui en découlent, ainsi que sur leur signification psychodynamique profonde. Nous nous bornerons à souligner une fois de plus que la connaissance des conditions de pré-émigration ainsi que des motifs de l'émigration elle-même est un élément précieux pour la compréhension des troubles de l'adaptation tout aussi bien que pour leur pronostic. Plus les conditions de vie sont défavorables dans le milieu d'origine, plus les motivations de départ sont dictées par des critères purement économiques, et plus nous avons des chances de rencontrer des phénomènes importants de désadaptation et de décompensation psychique.

Venons-en maintenant à l'étude de l'autre facteur indispensable à une réussite de l'adaptation de l'émigrant, à savoir l'attitude de la population du pays d'accueil. Une première constatation s'impose : les motivations qui incitent les Suisses à ouvrir largement leur porte à la main-d'œuvre étrangère sont de nature essentiellement économique et matérielle. Il s'agit – qu'on me pardonne l'expression – de tenir le coup dans cette course folle et souvent insensée que représente la haute conjoncture économique européenne, de soutenir la concurrence des autres pays voisins en matière de production, de prix, etc. A première vue il ne devrait pas y avoir conflit entre les motivations de l'émigrant et

celles du pays d'immigration qui toutes deux poursuivent des buts purement matériels. En réalité le conflit est justement créé par l'identité de but à atteindre, identité qui provoque de part et d'autre des réactions de défense. Pour finir chacun se sent exploité, chacun se sent la victime de l'appétit exagéré de l'autre. Mais en partant de ces considérations matérielles, se développent d'autres conflits qui touchent souvent à des problèmes sociaux et affectifs complexes. Lorsque j'entends des étrangers dire de nous : « pas d'argent, pas de Suisses », je crois qu'ils ont tort. Nous ne sommes certes pas plus matérialistes que les autres. L'inverse cependant, qui consisterait à affirmer que la Suisse est le pays où règne l'hospitalité la plus parfaite et l'esprit le plus profond de solidarité humaine, est également exagéré. Malgré notre rôle historique de bon samaritain, nous devons bien nous avouer que le sens de l'hospitalité ne fait pas partie intégrante de notre tempérament national, et nous avons tous beaucoup de peine à l'admettre. Nous sommes assez susceptibles et nous acceptons assez mal, il faut bien le dire, les critiques qu'on nous adresse à ce sujet. Ceci provient très vraisemblablement du fait que notre richesse et notre standard de vie nous empêchent de nous placer sur le même plan des réactions de ceux qui viennent à nous de contrées où on a beaucoup souffert. Nous avons le plus souvent une certaine tendance à croire que l'hospitalité consiste en une aide matérielle et nous négligeons souvent de prendre vraiment conscience des besoins affectifs de peuples souvent très éloignés de nos conceptions affectives et sociales. L'histoire de camps de réfugiés russes, polonais, italiens, durant la dernière guerre abonde d'épisodes qui confirment ce que je viens de dire. La situation est évidemment différente en matière de travailleurs étrangers, mais il est certain que de fortes réactions d'hostilité se manifestent aujourd'hui encore à l'égard de l'étranger, surtout lorsque ce dernier, en proie aux difficultés qu'il rencontre dans son adaptation au nouveau milieu d'immigration, semble vouloir refuser en bloc les habitudes de la population suisse. Cette attitude de refus touche en général les Suisses d'une façon très profonde et déclenche des réactions qui exacerbent les conflits. Ceci étant dit, je ne pense pas que la Suisse soit particulièrement xénophobe. Je pense simplement – je le répète – que son standard d'existence lui rend difficile la compréhension de certains problèmes psychologiques qui peuvent se poser à des êtres moins fortunés que lui. Le regard implorant de l'enfant algérien affamé qui arrive chez nous, nous attendrit, mais nous sommes aussi désagréablement touchés lorsque ce même enfant crache les röstis qui, décidément, sont trop différents du cous-cous maternel.

On a remarqué d'autre part une aversion chez de nombreuses femmes suisses-romandes en particulier à l'égard, par exemple, de la femme italienne, jugée trop prolifique et trop charnelle. Cette aversion se sublime par des considérations d'ordre scolaire et confessionnel : on prétend que si tous les ouvriers italiens amenaient en Suisse leur famille, les écoles seraient envahies par des

petits Italiens, les catholiques prendraient le dessus, nos institutions traditionnelles seraient ébranlées sur leurs bases . . . En fait, cette réaction de la part des femmes est dictée par des motivations plus profondes et peut-être plus inconscientes. L'homme suisse, quant à lui, a plusieurs motifs de jalousie à l'égard des travailleurs étrangers: danger de concurrence dans le domaine affectif et surtout dans le domaine professionnel. Les réactions d'intolérance aux étrangers se manifestent souvent par l'utilisation dans le langage courant de surnoms ironiques, parfois franchement agressifs. Les immigrés italiens: au Tessin, on les appelle «Badoula». En Suisse romande, on utilise l'appellatif de «piaf», «castapiane», «macaroni», «rastaquouère». De son côté le vocabulaire suisse-allemand se montre particulièrement riche dans ce domaine: «Maiser», «Tschinggen», etc. Une source importante de réactions inamicales se trouve encore dans la différence de caractère. Le Suisse, bien que devenant de moins en moins réservé, supporte mal les manifestations collectives bruyantes des méridionaux. Dans son culte presque obsessionnel du silence, il condamne sévèrement les abus dans ce domaine, auxquels nos amis transalpins se livrent, surtout le soir, sur les places publiques de nos villes et villages. On comprend aussi parfois les réactions des Suisses, réactions qui ne dépendent pas toujours uniquement d'une éducation défaillante, mais qui peuvent également exprimer une crainte de se voir submergés par les nouveaux arrivés et atteints dans leur particularité. «Si les Suisses n'étaient pas aussi rudes – écrit le Dr Guggenbühl, directeur du *Schweizerspiegel* – la Confédération Suisse n'existerait plus depuis longtemps . . .» Plus déterminants encore sont les conflits et les jalousies qui naissent dans le domaine du travail et qui naîtront au fur et à mesure que la main-d'œuvre étrangère deviendra, comme il serait souhaitable, plus qualifiée. Citons enfin les difficultés soulevées par le comportement de certains étrangers dans le domaine affectif et sexuel. Avant de condamner juridiquement ou moralement le séducteur étranger (et il existe de nombreux cas où cette condamnation est tout à fait justifiée), il faut aussi tenir compte des différences sociales existant entre la femme chez nous et la femme dans certains pays. La liberté dont jouissent nos filles, peut pousser les jeunes gens qui ont reçu une éducation différente de la nôtre, à interpréter certaines libertés comme une autorisation à assumer des attitudes qu'ils n'oseraient jamais prendre chez eux. On ne mettra jamais assez en garde notre jeunesse sur le fait que la jeune fille qui se promène seule à 20 heures dans les rues d'un village vaudois constitue pour l'homme sicilien un fait absolument nouveau, traduisant à ses yeux des mœurs très légères qui l'incitent à se comporter en conséquence. Ce ne sont là que quelques considérations au sujet d'un thème qu'il faudrait traiter bien plus en détail et bien plus profondément qu'il ne m'est possible de le faire ici.

Forcément le problème de l'adaptation de l'ouvrier italien en Suisse n'a été que très partiellement abordé dans le cadre de cet exposé. L'aspect psycho-

social de la question que nous avons envisagée, nous basant sur l'analyse de quelques centaines de travailleurs étrangers atteints de troubles psychiques, constitue peut-être une contribution utile à la compréhension du phénomène de désadaptation, mais ne suffit pas à lui seul à tirer des conclusions quant aux mesures que l'on pourrait envisager pour prévenir de telles difficultés. Une collaboration étroite de tous les milieux qui sont journellement en contact avec la main-d'œuvre étrangère, et en particulier avec les ouvriers italiens, me paraît indispensable si l'on veut vraiment parvenir à dégager des lignes de conduite pouvant diminuer les difficultés d'adaptation qu'un bon nombre d'Italiens rencontre chez nous. Il se peut que, du fait même de l'identité des motivations qui président les phénomènes actuels de l'émigration italienne en Suisse, ces troubles d'adaptation ne puissent se résoudre qu'à la faveur d'une évolution sociale et économique susceptible de modifier quelque peu les données du problème. Il ne reste pas moins vrai que les choses étant ce qu'elles sont, une réunion comme celle d'aujourd'hui représente à mon avis la façon la plus judicieuse d'aborder cette question grâce à la collaboration de tous ceux qui, en partant de points de vue souvent bien différents, ont senti la nécessité d'unir leurs efforts pour traiter un thème qui n'est pas seulement important sur le plan économique, social, psychologique, politique ou culturel, mais qu'il l'est surtout, je dirais même essentiellement, sur le plan humain.